

**Jacques Leitenberg**

Expert-comptable diplômé  
jacques.leitenberg@leitenberg.net

**Pierre Hildbrand**

Expert-comptable diplômé  
pierre.hildbrand@leitenberg.net

**Olivier Ecabert**

Agent fiduciaire avec brevet fédéral  
olivier.ecabert@leitenberg.net

**Jacques Rais**

Expert-comptable diplômé  
jacques.rais@leitenberg.net

**Joane Meyrat**

Experte-comptable diplômée  
joane.meyrat@leitenberg.net

Fondation Pro Senectute – pour la Vieillesse –  
Arc jurassien

Delémont

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation

Exercice 2019

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTROLE RESTREINT  
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

**Fondation Pro Senectute – pour la Vieillesse – Arc jurassien  
Delémont**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, notes aux comptes, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Pro Senectute – pour la Vieillesse – Arc jurassien, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

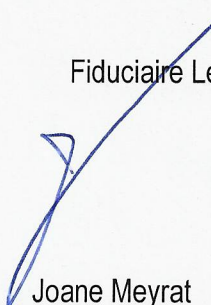
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, à la loi et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 2020

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA



Joane Meyrat  
Expert-réviseur agréée  
(Responsable du mandat)



Jacques Leitenberg  
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, notes aux comptes, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe).

Bilan au 31 décembre 2019

	<u>Notes</u>	<u>31.12.2019</u> CHF	<u>31.12.2018</u> CHF
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b><u>Actif circulant</u></b>			
Liquidités	(1)	704'542.61	730'754.13
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	(2)	1'599'703.96	1'455'722.44
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(3)	441'454.85	537'722.20
./. Ducroire		-22'694.20	-29'001.15
Autres créances à court terme	(4)	59'799.85	52'677.60
Actifs de régularisation	(5)	52'028.80	100'630.80
		-----	-----
<b>Total actif circulant</b>		<b>2'834'835.87</b>	<b>2'848'506.02</b>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>			
Parts sociales et cautions	(6)	600.00	200.00
Trésorerie liée à des réserves affectés	(15)	559'889.92	520'522.98
		-----	-----
		<b>560'489.92</b>	<b>520'722.98</b>
<u>Immobilisations corporelles meubles</u>			
Mobilier	(7)	27'255.00	31'329.30
Machines et installations informatiques	(8)	36'205.20	113'046.60
Matériel aînés et sport	(9)	1.00	1.00
Matériel de repas	(10)	10'902.15	18'627.75
Installation téléphonie	(11)	1.00	1.00
		-----	-----
		<b>74'364.35</b>	<b>163'005.65</b>
<u>Immobilisations corporelles immeubles</u>			
Immeuble Neuchâtel	(12)	328'500.00	341'000.00
Immeuble Delémont	(13)	1'313'580.00	1'362'780.00
Immeuble Tavannes	(14)	979'725.00	1'005'125.00
		-----	-----
		<b>2'621'805.00</b>	<b>2'708'905.00</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>3'256'659.27</b>	<b>3'392'633.63</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>6'091'495.14</b>	<b>6'241'139.65</b>
		=====	=====

**Bilan au 31 décembre 2019**

	<u>Notes</u>	<u>31.12.2019</u> CHF	<u>31.12.2018</u> CHF
<b><u>PASSIF</u></b>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à l'égard de tiers	(16)	344'179.09	686'475.05
Autres dettes à court terme (sans intérêts)	(17)	167'748.05	489'849.50
Dettes à court terme portant intérêts	(18)	320'000.00	23'000.00
		-----	-----
		831'927.14	1'199'324.55
 <u>Passifs de régularisation, provision à court terme</u>			
Passifs de régularisation	(19)	376'299.19	469'605.53
		-----	-----
		376'299.19	469'605.53
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>1'208'226.33</b>	<b>1'668'930.08</b>
 <u>Capitaux étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêts	(20)	1'844'000.00	1'578'085.40
		-----	-----
		1'844'000.00	1'578'085.40
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>		<b>1'844'000.00</b>	<b>1'578'085.40</b>
 <u>Capital des fonds affectés</u>			
Fonds affectés	(21)	575'623.92	564'631.98
		-----	-----
<b>Total du capital des fonds affectés</b>		<b>575'623.92</b>	<b>564'631.98</b>

**Bilan au 31 décembre 2019**

**Capital de l'organisation**

Capital lié généré

Réserves (22) 1'633'900.00 1'590'600.00

Capital de la fondation 50'000.00 50'000.00

Réserve libre 782'562.19 1'069'286.71

Réserve libre perte exercice en cours -2'817.30 -280'394.52

**Total capital de la Fondation** 2'463'644.89 2'429'492.19

**TOTAL DU PASSIF** 6'091'495.14 6'241'139.65

Delémont, le 28 février 2020 / NAS

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(1) <u>Liquidités</u></b>		
<i>Caisse</i>		
Caisse "site Delémont"	536.30	1'112.15
Caisse "site Tavannes"	246.00	253.80
Caisse "site Neuchâtel"	618.20	571.15
Caisse "site La Chaux-de-Fonds"	973.90	1'046.25
	-----	-----
	2'374.40	2'983.35
 <i>CCP</i>		
CCP N° 17-317125-9	22'175.91	26'181.75
CCP N° 17-303541-9	12'196.17	33'948.36
CCP N° 17-184973-7	25'652.14	57'001.90
	-----	-----
	60'024.22	117'132.01
 <i>Banques</i>		
BCJ c/c N° 16 551.129.0.69	321'116.70	370'100.85
BCJ c/c N° 16 551.671.1.66	191'460.85	102'952.15
BCN c.épargne N° T 0029.48.03	113'814.05	113'792.15
BCJ c.épargne N° 42.5.588.257.90	6'083.55	5'824.55
BCJ c/c Euro N° 558.825.8.64	862.71	894.53
BCJ c/c Usd N° 558.825.9.55	57.31	58.26
BCJ c/c N° 16 551.673.1.52 (AFI)	977.15	2'744.60
Bonhôte No 00.111433_0.000	7'771.67	14'271.68
	-----	-----
	642'143.99	610'638.77
 <b>Total des liquidités selon le bilan</b>	 <b>704'542.61</b>	 <b>730'754.13</b>

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>Actifs cotés en bourse détenus à court terme</u>	CHF	CHF
<b>(2) <u>Titres / BCJ No 2.186.930-61</u></b>		
169 Parts Bonhote immobilier / val. 2.672.561.1	24'707.80	21'970.00
46 Parts GAM Precious / val. 004.478.123.2	61'088.00	53'590.00
310 Parts Edmond de Rothschild val. 12423800	47'120.00	33'385.10
585 Parts Mirabaud Swiss Alpha val. 3453367	93'143.70	74'599.20
0 MFM Fund - MFM Funds (Lux) SICAV val. 25237256	0.00	53'461.80
0 Aryzta AG val. 20004481	0.00	17'870.00
220 Nestlé SA val. 3886335	23'051.60	17'556.00
115 act. Mirabaud Sicav val. 13134666	58'050.85	45'365.20
0 2 3/4% Obl. CPH Ch. & Papier Hold. AG val 24761122	0.00	50'515.00
0 3 5/8% Obl.Citychamp Watch & Jewellery val 24761123	0.00	48'400.00
4800 Parts Comgest Growth PLC / val. 23878487	77'712.00	59'568.00
35000 2,5% HDLT Holding SA Hôpital de la Tour/ val.29947738	35'910.00	35'262.50
30000 2% Nant de Drance SA / valeur 30662622	32'490.00	30'915.00
35000 2 1/8% Obligation Siegfried Holding SA / val. 34067783	35'157.50	34'825.00
20000 3% MSC Cruises SA val. 34172589	20'750.00	20'270.00
35000 4% Rallye SA val. 34144032	11'900.00	30'275.00
20000 3.75% Groupe Acrotec SA / val. 36720672	20'370.00	20'340.00
35000 3% MSC Cruises SA / val. 37094356	36'435.00	34'125.00
48 Parts The Partners Fund SICAV / val. 32429034	58'915.20	53'574.24
35000 FF Group Finance Luxembourg II SA / val.38551805	5'390.00	2'590.00
0 Parts BPS Fonds Lux / Val. 21891990	0.00	57'534.40
0 Gaz Capital SA 1.45% valeur 40431171	0.00	29'025.00
20000 Bauwerk Boen AG 1.875% val. 41037001	20'240.00	20'000.00
30000 Zur Rose Group AG / val. 42146044	30'780.00	30'765.00
35000 2% cph Chemie & Papier Holding AG	35'892.50	35'035.00
35000 1.75% Compagnie fin. Tradition SA 48318099	35'612.50	0.00
600 Parts MontLake UCITS Val. 36155085	65'008.74	0.00
400 Parts Schroder International Selection	60'188.00	0.00
418 Parts Credit Suisse Val.30546359	49'882.57	0.00
	-----	
<b>Total des titres BCJ</b>	<b>939'795.96</b>	<b>910'816.44</b>

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(2) <u>Titres / Bonhôte No 111433 0</u></b>		
500 Nestlé SA val. 3886335	52'390.00	39'900.00
400 Novartis SA val. 1200526	36'760.00	33'616.00
0 Obl. 3.638% National Cie Kazakhstan val. 246199.05	0.00	20'400.00
35000 Obl. Alpiq Holding SA val. 21218403	35'525.00	33'425.00
471.39 Parts fonds placement Ruvercap Fund/ val 33740032	50'924.00	50'340.00
8 H2O Allegro FCP parts- HR-CHF- 4 décim./val 24752871	222'946.00	160'748.00
500 Capital Four Invest. Sicav - Sif / val. 30600587	58'245.00	56'340.00
1437 Varia US Properties SA Nam.-Akt. Vink./val. 30528529	61'216.00	53'456.00
23250 Varia Europe Properties SA / val. 40670543	41'850.00	27'590.00
0 Obl. Lafargehol Helvetia Finance SA/val.39863372	0.00	35'158.00
35000 Obl. 3,5% Proman Holding AG / val. 36274836	35'595.00	33'933.00
80 ALCON SA Val. 43249246	4'384.00	0.00
20 The Partners Fund SICAV-I (CHF)-CAP /val.32429034	24'548.00	0.00
35000 Trafigura Funding SA Euro Med. Term notes 49858901	35'525.00	0.00
	-----	-----
<b>Total des titres / Bonhôte</b>	<b>659'908.00</b>	<b>544'906.00</b>
<b>Total titres BCJ et Bonhôte</b>	<b>1'599'703.96</b>	<b>1'455'722.44</b>
<b>(3) <u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u></b>		
Créances à l'égard de tiers	441'454.85	537'722.20
./ . Ducroire	-22'694.20	-29'001.15
Avoir auprès AFI	0.00	0.00
	-----	-----
<b>Total créances résultant de la vente de bien et de prestations de services</b>	<b>418'760.65</b>	<b>508'721.05</b>
<b>(4) <u>Autres créances à court terme</u></b>		
Impôt anticipé	10'555.05	11'078.35
Avances faites en faveur de clients <b>(AFI)</b>	42'925.00	36'382.00
Autres créances à court terme	6'319.80	5'217.25
	-----	-----
<b>Total autres créances à court terme</b>	<b>59'799.85</b>	<b>52'677.60</b>



**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(5) <u>Actifs de régularisation</u></b>		
Primes d' assurances 2020	10'376.50	68'411.00
Décomptes charges sociales 2019 à recevoir	2'786.50	754.55
Indemnités maladie, accident, maternité à recevoir	17'812.10	0.00
Projet Win3 2019 à recevoir	8'279.30	0.00
Teamco Tables d'hôtes 2019 à recevoir	1'000.00	11'250.00
Indemnités HES SO encadrement stagiaire 19	3'060.00	0.00
Divers (abonnements 2020 etc.)	8'633.40	19'316.25
Actifs transitoires <b>(AFI)</b>	81.00	899.00
	-----	-----
<b>Total actifs de régularisation</b>	<b>52'028.80</b>	<b>100'630.80</b>
<b>(6) <u>Immobilisations financières</u></b>		
Part sociale "Génération"	200.00	200.00
Cautions divers	400.00	0.00
	-----	-----
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>600.00</b>	<b>200.00</b>
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>		
<b>(7) <u>Mobilier</u></b>		
Solde initial	175'759.55	175'759.55
Correction de valeur au 1.01.2019	-144'430.25	-139'223.60
Amortissement 2019	-4'074.30	-5'206.65
	-----	-----
	<b>27'255.00</b>	<b>31'329.30</b>
L'amortissement se fait sur 10 ans		
<b>(8) <u>Machines et informatique</u></b>		
Solde initial	659'359.20	636'495.45
Correction de valeur au 1.01.2019	-546'312.60	-444'747.90
Investissements 2019	9'895.00	22'863.75
Amortissement 2019	-86'736.40	-101'564.70
	-----	-----
	<b>36'205.20</b>	<b>113'046.60</b>
L'amortissement se fait sur 4 ans		

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(9) <u>Matériel aînés et sport</u></b>		
Solde initial	43'311.90	43'311.90
Amortissements cumulés	-43'310.90	-43'310.90
	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
L'amortissement se fait sur 6 ans		
<b>(10) <u>Matériel de repas</u></b>		
Solde initial	483'406.05	477'052.60
Correction de valeur au 1.01.2019	-464'778.30	-457'052.70
Investissements 2019	0.00	6'353.45
Amortissement 2019	-7'725.60	-7'725.60
	<u>10'902.15</u>	<u>18'627.75</u>
L'amortissement se fait sur 6 ans		
<b>(11) <u>Installation téléphonie</u></b>		
Solde initial	19'476.10	19'476.10
Amortissements cumulés	-19'475.10	-19'475.10
	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
L'amortissement se fait sur 10 ans		
<b>Immobilisations corporelles immeubles</b>		
<b>(12) <u>Immeuble rue de la Côte 48a Neuchâtel</u></b>		
Solde initial	500'000.00	500'000.00
Correction de valeur au 1.01.2019	-159'000.00	-146'500.00
Amortissement 2019	-12'500.00	-12'500.00
	<u>328'500.00</u>	<u>341'000.00</u>
L'amortissement se fait sur 40 ans		

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(13) <u>Immeuble chemin du Puits 4/6 Delémont</u></b>		
Solde initial	1'967'200.00	1'967'200.00
Correction de valeur au 1.01.2019	-604'420.00	-555'220.00
Amortissement 2019	-49'200.00	-49'200.00
	<b>1'313'580.00</b>	<b>1'362'780.00</b>
L'amortissement se fait sur 40 ans		
<b>(14) <u>Immeuble chemin de la Forge 1 2710 Tavannes</u></b>		
Solde initial	1'022'348.00	435'348.00
Correction de valeur au 1.01.2019	-17'223.00	-6'348.00
Investissements nets 2019	-400.00	587'000.00
Amortissement 2019	-25'000.00	-10'875.00
	<b>979'725.00</b>	<b>1'005'125.00</b>
L'amortissement se fait sur 40 ans		
<b>(15) <u>Trésorerie liée à des réserves affectées</u></b>		
BCJ CE N° 536.762.31	59'624.70	59'609.80
BCJ CE N° 42 5.552.819.25 / M. Bachmann	40'809.20	40'799.00
BCJ CE N° 42 5.587.630.68	3'229.10	54'164.50
BCJ CC Euro N° 558.763.1.42	6.17	6.40
Impôt anticipé	3'315.90	3'131.80
Sous-total	106'985.07	157'711.50

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(15) <u>BCJ dépôt titres No 2.186.930.60</u></b>		
20 ACT. BCJ nom. CHF 14.-- val. 35066567	1'120.00	1'060.00
35000 Helvetia Cie Suisse d'assurance SA / val. 29298443	36'662.50	37'065.00
0 Parts H2O Multiequities FCP / val. 23444301	0.00	26'309.42
30000 Notes SwissLife AG / val. CH0316994646	31'545.00	31'410.00
50000 4% Groupe Acrotec SA / val. 33635278	52'225.00	51'100.00
0 2,75% Gaz Capital SA val. 34682840	0.00	30'825.00
30000 1,75% Temenos Group AG / val. 36017273	30'870.00	29'580.00
0 0% RZD Capital PLC 2017-2.10.2023 /val. 37926874	0.00	25'037.50
35000 1.195% RZD Capital PLC Val. 41904163	35'140.00	0.00
641.91 parts MV Immoxta Schweizer Fonds / val 42616521	93'352.97	51'992.00
30000 Rallye SA 3.25% / val. 39801377	8'835.00	17'400.00
0 H2O Vivace FCP / val. 24742828	0.00	61'032.56
2 H2O Allegro FCP Val. 24752871	55'494.88	0.00
35000 2.5% Zur Rose Group AG Val. 50501189	36'137.50	0.00
550 Parts 20UGS Funds SICAV - Fiera Val. 32029766	71'522.00	0.00
	-----	-----
Sous-total	452'904.85	362'811.48
<b>Total trésorerie liée à des réserves affectées</b>	<b>559'889.92</b>	<b>520'522.98</b>
<b>(16) <u>Dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers</u></b>		
Factures à payer concernant la période	318'512.85	345'352.55
Pro Senectute Suisse	11'156.65	25'766.50
Pro Senectute Valais	550.00	0.00
Pro Senectute Vaud	0.00	80.00
Pro Senectute BE	0.00	6'793.70
Dettes envers des collectivités publiques y.c TVA	13'959.59	26'504.80
Factures transf. en lien avec immeuble Tavannes	0.00	281'977.50
	-----	-----
<b>Total des dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers.</b>	<b>344'179.09</b>	<b>686'475.05</b>

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
<b>(17) <u>Autres dettes à court terme (sans intérêts)</u></b>		
Envers des institutions de prévoyance	13'488.50	300'506.65
Salaires à payer	109'354.55	152'960.85
Dépôt de garantie Loyer TA	1'000.00	0.00
Fondation Chez Nous	980.00	0.00
Avances faites en faveur de clients <b>(AFI)</b>	42'925.00	36'382.00
	-----	-----
<b>Total des autres dettes à court terme(sans intérêts)</b>	<b>167'748.05</b>	<b>489'849.50</b>
<b>(18) <u>Dettes à court terme portant intérêts</u></b>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	20'000.00	20'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	20'000.00	3'000.00
Bonhôte contrat A014747 échéance 03.01.2020	280'000.00	0.00
	-----	-----
<b>Total dettes à court terme portant intérêts</b>	<b>320'000.00</b>	<b>23'000.00</b>
<b>(19) <u>Passifs de régularisation</u></b>		
Provision honoraires révision 19	11'100.00	27'000.00
Décomptes charges sociales 2019 à payer	26'156.95	13'963.70
Indemnités Fonds reçus de tiers à reverser	11'804.75	3'370.00
Divers y compris note de frais du personnel décembre	9'592.05	29'631.10
Factures 2019 de repas reçues en 2020	191'676.95	176'596.15
Provisions factures à recevoir immeuble Tavannes	6'500.00	179'372.30
Provision intérêts prêt Lombard	2'800.00	0.00
Nomad rétrocession subvention 2019 sur repas	31'559.40	35'663.40
Win3 concerne 2020	14'727.30	0.00
Don DSR concerne 2020 Tables d'hôtes	20'000.00	0.00
Honoraires gestion de fortune	21'786.00	0.00
Dettes envers l'Ofas prestations 2019	27'805.00	0.00
Dettes envers l'Ofas <b>(AFI)</b>	790.79	4'008.88
	-----	-----
<b>Total des passifs de régularisation</b>	<b>376'299.19</b>	<b>469'605.53</b>
<b>(20) <u>Capitaux étrangers à long terme</u></b>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	605'000.00	625'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	1'239'000.00	421'000.00
BCJ Crédit construction No 10 00 021.839-8	0.00	532'085.40
	-----	-----
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>1'844'000.00</b>	<b>1'578'085.40</b>

**NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

		<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
		CHF	CHF
<b>(21)</b>	<b><u>Capital des fonds affectés</u></b>	<b>575'623.92</b>	<b>564'631.98</b>
	Fonds legs Marguerite Bachmann	1) 40'809.20	40'799.00
	Fonds legs Georges Andrey	2) 519'080.72	479'723.98
	Fonds Loro / renouvellement postes informatiques	3) 11'734.00	23'467.00
	Fonds Loro / logiciel repas	4) 0.00	16'042.00
	Fonds Migros / Aide exceptionnelle	5) 4'000.00	4'600.00

- 1) Attribution des intérêts 2019 de Frs 10.20 au fonds Marguerite Bachmann.
- 2) Attribution de l'excédent de produits 2019 de Frs 39'356.74
- 3) Prélèvement sur fonds Loro Frs 11'733.-- pour l'amortissement renouvel. postes informatiques
- 4) Prélèvement sur fonds Loro Frs 16'042.-- pour l'amortissement du logiciel repas
- 5) Prélèvement sur fonds Migros de Frs 3'300.-- pour couvrir les frais liés aux clients BAA exonérés et attribution au fonds Migros (aide sociale) Frs 2'700.-- selon décision CF 13.02.2020.

**Capital de l'organisation**

**(22) Capital lié généré**

**Fonds libres pour :**

Acquisition et renouvel. matériel informatique	14'300.00	101'000.00
Renouvellement mat. repas et amortissements	30'000.00	30'000.00
Travaux immobiliers et amortissements	755'600.00	755'600.00
Caisse de pension et plan social	614'000.00	614'000.00
Projet développ. du travail social communautaire	80'000.00	40'000.00
Fonds libres projets sociaux	70'000.00	50'000.00
Fonds variation du cours sur titres	70'000.00	0.00
	<b>1'633'900.00</b>	<b>1'590'600.00</b>

**Total du capital lié généré**

Delémont, le 28 février 2020 / NAS

**COMPTE DE RESULTAT 31.12.2019**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Produits des prestations de service</b>		
Avec d'autres OPS / PS CH	16'663.35	34'954.00
Avec les collectivités publiques	68'085.66	60'612.80
Autres produits des prestations de services	3'910'309.70	3'741'481.93
<b>Contributions des collectivités publiques</b>		
Obtenues par l'entremise de Pro Senectute Suisse	2'709'326.89	2'717'900.98
Obtenues par l'Office fédéral des sports	10'300.00	9'950.00
Reçues des cantons	981'425.60	921'321.60
<b>Dons et legs</b>		
Venant d'autres OPS / PS CH	3'333.33	3'850.00
Collecte d'automne	29'545.95	19'966.15
Legs sans but déterminé	6'156.65	22'972.20
Autres dons sans but déterminé	85'931.46	120'765.40
Autres dons avec but déterminé	35'690.00	16'971.40
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>7'856'768.59</b>	<b>7'670'746.46</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Charges des prestations</b>		
Contributions et donations versées (aides financières)	-122'770.90	-123'730.95
Frais de personnel	-3'941'215.28	-3'977'334.70
Biens, services et marchandises	-3'884'445.90	-4'042'173.30
Amortissements	-185'236.30	-187'071.95
<b>Total des charges des prestations</b>	<b>-8'133'668.38</b>	<b>-8'330'310.90</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-276'899.79</b>	<b>-659'564.44</b>
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts financiers	31'737.00	24'356.00
Bénéfices de cours réalisés	28'216.42	10'149.44
Bénéfices de cours non réalisés	188'073.17	26'833.58
<b>Charges financières</b>		
Pertes de cours réalisées	-563.15	-21'664.27
Pertes de cours non réalisées	-33.00	-114'270.18
Intérêts bancaires	-2'824.34	-9.98
Produits hors exploitation	75'957.18	74'804.20
Charges hors exploitation	-2'000.55	-2'109.10
Produits exceptionnels, uniques ou hors exercice	7'459.65	5'597.00
Charges exceptionnelles, uniques ou hors exercice	-3'977.95	-112'937.20
<b>Résultat annuel avant la variation des fonds affectés et du capital de l'organisation</b>	<b>45'144.64</b>	<b>-768'814.95</b>
Prélèvements des fonds affectés	31'075.00	64'339.88
Attribution aux fonds affectés	-42'066.94	-4'610.20
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>	<b>34'152.70</b>	<b>-709'085.27</b>
Prélèvements du capital lié généré	86'700.00	424'400.00
Prélèvements du capital libre généré	6'330.00	4'290.75
Prélèvements du capital libre généré - perte de l'exercice en cours	2'817.30	280'394.52
Attributions au capital lié généré	-130'000.00	0.00
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2019**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>	<b>34'152.70</b>	<b>-709'085.27</b>
Diminution / augmentation du capital des fonds	10'991.94	-59'729.68
Amortissements sur des immobilisations corporelles	185'236.30	187'071.95
Dissolution de provisions	0.00	-170'600.00
Diminution / augmentation des titres	-143'981.52	60'102.00
Diminution / augmentation des créances	82'838.15	-10'161.30
Diminution / augmentation des actifs de régularisation	48'602.00	42'729.00
Diminution / augmentation des engagements à court terme	-367'397.41	547'166.00
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-93'306.34	334'916.22
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-242'864.18</b>	<b>222'408.92</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-9'895.00	-616'217.20
Investissements en immobilisations financières	-460'992.40	-224'947.95
Désinvestissement immobilisations financières	421'225.46	260'044.63
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-49'661.94</b>	<b>-581'120.52</b>
Augmentation/(diminution) dettes financières et autres dettes à long terme	265'914.60	509'085.40
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>265'914.60</b>	<b>509'085.40</b>
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-26'611.52</b>	<b>150'373.80</b>
<b>Etat initial des liquidités (1er janvier)</b>	<b>730'754.13</b>	<b>580'380.33</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-26'211.52</b>	<b>150'373.80</b>
<b>Etat final des liquidités (au 31 décembre)</b>	<b>704'542.61</b>	<b>730'754.13</b>



**ANNEXE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2019**

**Variation du capital des fonds affectés**

	<b>Bilan au 01.01.2019</b>	<b>Entrées 2019</b>	<b>Sorties 2019</b>	<b>Bilan au 31.12.2019</b>
Fonds legs Marguerite Bachmann	40'799.00	10.20	0.00	<b>40'809.20</b>
Fonds legs Georges Andrey	479'723.98	39'356.74	0.00	<b>519'080.72</b>
Fonds Loro / renouvel. Postes inform.	23'467.00	0.00	11'733.00	<b>11'734.00</b>
Fonds Loro / logiciel repas	16'042.00	0.00	16'042.00	<b>0.00</b>
Fonds Migros / aides exceptionnelles	4'600.00	2'700.00	3'300.00	<b>4'000.00</b>
	<b>564'631.98</b>	42'066.94	31'075.00	<b>575'623.92</b>

**Variation du capital des fonds de la Fondation**

	<b>Bilan au 01.01.2019</b>	<b>Entrées 2019</b>	<b>Sorties 2019</b>	<b>Bilan au 31.12.2019</b>
Capital de la Fondation	<b>50'000.00</b>	0.00	0.00	<b>50'000.00</b>
Capital libre généré	<b>1'069'286.81</b>	0.00	286'724.52	<b>782'562.29</b>
Capitaux liés générés	<b>1'590'600.00</b>	130'000.00	86'700.00	<b>1'633'900.00</b>
Résultat annuel (perte)	<b>-280'394.52</b>	280'394.52	2'817.30	<b>-2'817.30</b>
	<b>2'429'492.29</b>	410'394.52	376'241.82	<b>2'463'644.99</b>

\*\*\*\*\*

	<b>31.12.2019 CHF</b>	<b>31.12.2018 CHF</b>
<b>Cautionnements, garanties, gages en faveur de tiers</b>		
Gages immobiliers	<b>2'500'000.00</b>	<b>2'500'000.00</b>
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	<b>452'904.85</b>	<b>362'811.48</b>
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	<b>939'795.96</b>	<b>910'816.44</b>
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	<b>659'908.00</b>	<b>544'906.00</b>
<b>Actifs cédés, mis en gage et sous réserve de propriété</b>		
Actifs mis en gage : immeubles	<b>2'293'305.00</b>	<b>2'367'905.00</b>
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	<b>452'904.85</b>	<b>362'811.48</b>
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	<b>939'795.96</b>	<b>910'816.44</b>
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	<b>659'908.00</b>	<b>544'906.00</b>

	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Amortissements linéaires des immobilisations</b>		
Mobilier sur 6 ans	4'074.30	5'206.65
Matériel repas sur 6 ans	7'725.60	7'725.60
Matériel informatique sur 4 ans	86'736.40	101'564.70
Immeuble Neuchâtel sur 40 ans	12'500.00	12'500.00
Immeuble Delémont sur 40 ans	49'200.00	49'200.00
Immeuble Tavannes sur 40 ans	25'000.00	10'875.00
	<b>185'236.30</b>	<b>187'071.95</b>

#### **Nouvelle clé de répartition des charges administratives**

Depuis 2014 c'est le taux d'activité de chaque employé administratif par secteur qui est retenu et ce en convertissant le taux d'activité de chaque employé administratif en équivalent plein temps (EPT). Cette clé a été validée par le Contrôle des finances le 21 janvier 2014.

#### **Méthode de calcul de la structure de centres de coûts**

La méthodologie Zewo a été appliquée pour le calcul de la structure de centres de coûts.

#### **Opérations et risques extraordinaires en cours**

La caisse de pensions du canton de Neuchâtel présente le taux de couverture de 58,8% au 1er janvier 2019. Pour l'ensemble des personnes actives et pour les pensionnés de la Fondation Pro Senectute pour la Vieillesse Arc Jurassien cela représente **un découvert résiduel estimé de Frs 2'609'908.--** au 1er janvier 2019. En 2014, PSAJ a versé un premier acompte de Frs 322'600.-- comme mesure de recapitalisation de la Caisse de Pension NE.

En conformité avec les décisions prises par la caisse de prévoyance.NE du 28.06.2018, PSAJ a participé à la contribution unique d'assainissement à hauteur de Frs 282'135.40.--. Pour information trois employés seulement sont encore affiliés auprès de la caisse de pensions du canton de Neuchâtel.

	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Transaction avec des parties liées (Produits)</b>		
Pro Senectute Suisse / Sponsoring et Dons projets	3'333.33	3'500.00
Pro Senectute Suisse / indemnités de séance	3'422.80	3'449.20
Pro Senectute Suisse / contributions pour aides financières	7'298.55	29'209.80
Pro Senectute Suisse / Formation moniteurs	0.00	720.00
Pro Senectute Berne / Win3 Subvention canton de Berne	5'552.00	2'295.00
Pro Senectute Berne / Subvention canton de Berne	50'000.00	50'000.00
Pro Senectute Berne / Formation moniteurs	310.00	0.00
Pro Senectute Tessin / Formation moniteurs	80.00	0.00
	<b>69'996.68</b>	<b>89'174.00</b>

	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Transaction avec des parties liées (Charges)</b>		
Pro Senectute Suisse / contribution de solidarité	2'666.00	1'777.00
Pro Senectute Suisse / module de perfectionnement	4'398.00	1'870.00
Pro Senectute Suisse / maintenance logiciel Geras	153'491.85	143'481.70
Pro Senectute Suisse / travaux de secrétariat Croc	1'261.65	1'182.00
Pro Senectute Suisse / spot publicitaire pour recherche fonds	4'680.00	4'680.00
Pro Senectute Suisse / matériel publicitaire	4'490.00	0.00
Pro Senectute Suisse / diverses factures	1'726.50	1'681.60
Pro Senectute Berne / Frais projet "Rendez-vous au lac"	1'512.00	0.00
Pro Senectute Berne / portail infosenior	0.00	6'793.70
Pro Senectute Vaud / frais de formation	160.00	1'280.00
Pro Senectute Vaud / mandat Val-de-Travers	0.00	6'000.00
Pro Senectute Valais / frais de formation	3'430.00	480.00
	<b>177'816.00</b>	<b>169'226.00</b>
<b>Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle</b>		
Solde dû au 31 décembre	<b>13'488.50</b>	<b>300'506.65</b>
<b>Indemnités versées aux membres des organes dirigeants</b>		
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants (remboursements de frais)	<b>4'807.62</b>	<b>5'541.75</b>
Indemnités versées au président de la fondation (remb. de frais)	<b>938.48</b>	<b>1'410.05</b>
<b>Rémunération de la direction</b>		
Indemnités versées aux membres de la direction	<b>279'721.40</b>	<b>276'540.00</b>
<b>Prestations à titre gratuit, travaux bénévoles</b>		
Travaux bénévoles effectués en heures par les organes dirigeants	<b>628</b>	<b>600</b>
Travaux bénévoles effectués en jours par des collaborateurs	<b>13'272</b>	<b>12'734</b>
<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>44(EPT)</b>	<b>42(EPT)</b>
<b>Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat</b>		
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Mesures supplémentaires Prevoyance.NE	286.40	111'249.00
Différence charges sociales	347.00	1'688.20
Réintégration fonds de roulement du 2017 Fondation Chez Nous	1'370.00	0.00
Décompte de charges et loyer Pro Infirmis	1'974.55	0.00
	<b>3'977.95</b>	<b>112'937.20</b>

**Produits exceptionnels :**

Rétrocession BCJ	2'252.65	2'526.30
NOMAD Décompte de charges	1'997.70	1'223.90
Participation aux excédents GENERALI part employeur	580.65	0.00
Différence charges sociales 18	778.75	0.00
Diverses recettes hors période	1'849.90	1'846.80
	<b>7'459.65</b>	<b>5'597.00</b>

**Reporting prestations OFAS 2019 :**

Étant donné que le nouveau contrat de subvention valable du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021 s'applique pour la deuxième année seulement, il subsiste encore au sein de l'ensemble de l'organisation certains défis et doutes quant à l'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations ainsi qu'à la distinction entre les prestations subventionnées et non subventionnées dans la comptabilité analytique tenue par les organisations cantonales et intercantionales (OPS). Diverses clés de répartition fondées sur des hypothèses et des estimations ont été utilisées dans ce cadre. Le système de contrôle interne relatif à la comptabilité analytique n'a pas encore été complètement instauré au sein des OPS. Aux cas où des révisions d'OPS donneraient lieu à des changements importants dans l'attribution des différents coûts aux prestations et domaine de prestations, le décompte adressé à l'OFAS serait corrigé immédiatement (de même que les comptes annuels, si nécessaire). Des échanges avec l'OFAS ont lieu en permanence en vue de la définition des différentes clés de répartition et de l'attribution des diverses prestations.

Pour l'année 2019 le volume de prestations n'a pas été atteint dans le domaine du social et dans celui de l'information et de l'orientation. Il en résulte la constitution d'une provision de Frs 27'805.- (dette envers l'OFAS). Comme nous sommes encore dans la période transitoire ce montant correspond au 30% du montant non réalisé dans les deux domaines précités pour l'exercice 2019.

## **Rapport de performance de la direction sur l'exercice 2019 Fondation Pro Senectute – Pour la vieillesse – Arc Jurassien**

### **A. But de l'organisation**

Selon l'article 2 des Statuts de la Fondation Pro Senectute – Pour la vieillesse – Arc Jurassien (ci-après PSAJ), les buts de l'organisation sont "de maintenir et de promouvoir aussi longtemps que possible l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées domiciliées sur le territoire qui lui est dévolu. Ce but inclut leur bien-être économique, physique et mental et leur intégration culturelle et sociale.

La Fondation s'engage pour les personnes individuelles ainsi que pour les groupes constitués essentiellement de personnes âgées. Elle suscite et renforce l'intérêt général pour la vieillesse et le vieillissement, favorise l'entraide entre les personnes âgées et l'échange d'opinions et de prestations entre les générations. En collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, elle peut contribuer également au bien-être d'autres groupes et population".

### **B. Organes dirigeants et durée de leurs fonctions**

Selon l'article 5 des Statuts de PSAJ, l'organe dirigeant est le Conseil de Fondation qui est "l'organe suprême de Pro Senectute - Arc Jurassien. Il en définit les règles essentielles. Il édicte les principes et prend les décisions nécessaires pour mener et organiser la fondation pour lui permettre de poursuivre ses buts et assurer son bon fonctionnement. Il compte de trois à quinze membres. Il se constitue lui-même. Ses membres sont élus pour quatre ans et son rééligibles pour deux autres périodes au plus".

2019 a été la seconde des 4 années de présidence pour Stéphan Chopard, directeur de l'EMS Les Roches à Orvin; la collaboration avec la direction s'est poursuivie avec efficacité et dynamisme. Dès juin, M. Philippe Munari, notaire à Saint-Imier, siège au Conseil. Les démarches pour la nommer ayant eu lieu durant l'année sous revue, Mme Nathalie Guye, notaire à Colombier, va remplacer dès mars 2020 M. Pascal Moesch, avocat à La Chaux-de-Fonds qui est arrivé au terme de son 3<sup>ème</sup> et dernier mandat après 12 ans d'une participation exemplaire au sein du Conseil. En plus des 6 séances ordinaires, le Conseil se retrouve depuis plusieurs années pour une "journée au vert" qui lui permet d'aborder des sujets stratégiques liés à l'actualité de la Fondation. En 2019, à Neuchâtel, c'est le rédacteur du magazine Générations+, M. Blaise Willa, qui a été invité pour travailler avec le CF sur les questions liées à la publicité, aux partenariats et aux sponsoring pour une organisation à but non lucratif comme PSAJ.

## **Direction responsable de la gestion**

L'année 2019 a été la seconde année du nouveau contrat de subvention OFAS (2018-2021). Nous devons faire la même remarque que l'an dernier : alors que la masse financière nous permettant de fournir les prestations reconnues par l'OFAS est en recul, le travail administratif pour se les faire reconnaître ne cesse d'augmenter. Et nous constatons surtout que l'obligation de prévoir un budget des prestations, conjuguée avec la mise en œuvre des critères de déclaration des prestations, notamment dans le domaine principal de la consultation sociale, produisent des effets pervers. On le constate en comparant les chiffres 2019 à ceux de l'année précédente : en rationalisant notre action pour répondre aux exigences de l'OFAS, nous constatons que nos assistantes sociales ont diminué le nombre d'heures passées auprès de leurs clients, au point de ne plus atteindre le budget prévu, ce qui risque de péjorer encore plus notre financement. Nous sommes d'avis que nous ne pouvons pas d'avantage restreindre notre activité d'encadrement, au risque d'en péjorer la qualité et d'aller à l'encontre de ce qui nous est demandé, à savoir de nous concentrer sur les situations des plus vulnérables. Les personnes les plus vulnérables ont besoin d'un suivi intensif à long terme, ce qui nous empêche de "boucler" le dossier, bouclément qui nous permettrait de toucher le forfait prévu par le contrat, soit la somme de Fr. 280.-. Là encore, le financement de la consultation sociale est mis en péril et entre en contradiction avec l'injonction de venir en aide aux plus vulnérables.

Le secteur est toujours dirigé par M. Gérard Bonvallat, qui assume également la responsabilité du secteur des Services et de la coordination du bénévolat dans l'institution.

Les prestations de PS Services (accompagnements administratifs, visites à domicile, déclarations d'impôts) sont stables, à l'exception des déclarations d'impôts dont le nombre est en sensible augmentation.

Dans le domaine des cours (anciennement PS Sport et Mouvement et PS Formation et culture), le nombre de prestations est en forte augmentation, malgré la menace que fait planer le contrat OFAS sur certaines prestations qui ne seront peut-être plus subventionnées, car plus reconnues comme destinées à des vulnérables. L'étude commanditée par l'OFAS sur ces questions de vulnérabilité aurait dû être menée en 2019, mais ce n'est finalement qu'en mars 2020 qu'elle sera effectuée.

Le secteur des repas à domicile continue d'être à la peine en 2019, mais le recul ne concerne que le canton de Neuchâtel (moins 7'720 repas en comparaison avec 2018), alors que le canton du Jura a vu une augmentation du nombre de repas livrés avec la livraison de 8'423 repas supplémentaires; ce sont en tout 172'607 (171'904 l'an dernier) repas qui ont été livrés au domicile des personnes âgées des cantons du Jura et de Neuchâtel. Les mesures prises jusqu'à maintenant ne sont visiblement pas suffisantes pour inverser cette tendance baissière dans le canton de Neuchâtel et nous avons décidé de réinvestir dans un nouveau clip publicitaire qui sera diffusé sur la TV locale; en revanche, la démultiplication des lieux de fourniture (nouvelle collaboration avec le CNP pour l'Entre-deux-Lacs notamment) a permis de réduire la masse salariale et les frais de livraison, ce qui permet de mieux équilibrer les comptes du secteur.

2019 a vu le développement important du projet Win3, des seniors dans les salles de classe. En plus des collaborations avec la Ville de Neuchâtel et la municipalité de Saint-Imier avec lesquelles nous avons augmenté le nombre de classes, nous avons initié des conventions de collaboration avec les communes de Rebeuvelier, Courrendlin, Courtételle, Montsevelier, Cornol, Fontenais, Porrentruy et Saignelégier.

2019 a été la première année comptable complète sous la responsabilité de Mme Nathalie Schaller; elle a continué de bénéficier du soutien de M. Martial Schaller de BDO Visura jusqu'au bouclage semestriel, mais a assumé seule et à entière satisfaction le bouclage 2019. Les comptes 2019 ont constitué le 2<sup>ème</sup> exercice contrôlé par la Fiduciaire Leitenberg et Associés SA. La direction a continué de suivre le domaine informatique, qui revêt une importance de plus en plus stratégique, par son engagement dans la commission nationale informatique de Pro Senectute Suisse où elle représente la CROC et où elle tente de promouvoir l'ERP GERAS auprès des OPS alémaniques.

Un événement exceptionnel qui a marqué l'exercice 2019 est la fin de la rénovation du bâtiment de Tavannes acquis en 2017 pour y installer nos nouveaux bureaux qui ont été officiellement inaugurés le 5 mars.

### **C. Relations avec des organisations partenaires**

Outre les partenaires publics que sont la Confédération, les trois Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ainsi que les communes de l'Arc Jurassien, PSAJ a entretenu en 2019 des relations régulières avec les institutions et entreprises suivantes :

- Association Alzheimer Jura
- Alter Ego Jura
- AJAS, Association jurassienne de l'action sociale
- ANIAS, Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale
- AROSS, Association réseau orientation santé social
- AVIVO des cantons de Neuchâtel et du Jura
- Association RIO
- Bénévolat Jura
- Bénévolat Neuchâtel
- Boomerang Marketing SA (site Internet; pour la dernière année, un nouveau site étant en voie de création en collaboration avec PSCH)
- CNP, Centre neuchâtelois de psychiatrie
- CSP, Centre social protestant NE
- Croix-Rouge Neuchâtel / Jura / Jura bernois
- EMS les Charmettes, Neuchâtel
- EMS La Lorraine, Bevaix
- FAS, Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale
- Fondation jurassienne d'aide et de soin à domicile
- Fondation La Chrysalide pour les soins palliatifs
- Fondation MAR, Maison des associations et home de l'Ermitage, Ville de Neuchâtel
- Fondation Chez Nous
- Fondation Teamco
- Fondation O2
- Fondation Fondation Gérard Burrus, home Les Chevrières, Boncourt
- GAS, groupement de l'action sociale Jura Bernois
- HJU, Hôpital du Jura
- HJUBE, Hôpital du Jura bernois
- HJB Restauration Sàrl, La Chaux-de-Fonds
- RHNE, Hôpitaux neuchâtelois

- Intus Data
- MDA, Mouvement des aînés
- NOMAD, Neuchâtel organise son maintien à domicile
- Palliative.ch
- Pro Senectute latines (CROC) et Pro Senectute Suisse
- Pro Senectute Berne
- Pro Senior Berne
- Pourcent Culturel Migros / Tavolata
- Qualibrocker SA, courtier en assurances
- Résidence des Cerisiers, Miserez
- Résidence La Courtine, Lajoux
- Régie Vauclair SA (bâtiment de Delémont)
- Secours suisse d'hiver (comité national et comité neuchâtelois)
- SIEN, Service informatique de l'entité neuchâteloise
- Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel, SEMO (Cyberthé)
- Service de la jeunesse de la ville de la Chaux-de-Fonds (Cyberthé)
- Trivadis SA, Lausanne
- U3a, Université du 3<sup>ème</sup> âge
- Ville de Neuchâtel
- Ville de Saint-Imier

La collaboration de PSAJ avec les autorités communales dans le Jura bernois se poursuit au travers des travaux de la commission permanente sur la politique du 3<sup>ème</sup> âge que coordonne Gérard Bonvallat. Nous sommes entrés en négociation avec l'APEA du Jura bernois qui était intéressée à nous confier des mandats de curatelle et la formation et le coaching de curateurs privés. Nous devons malheureusement constater que ces démarches n'ont pas abouti en raison d'une proposition de financement insuffisant, largement inférieur à celui octroyé aux services sociaux communaux pour des mandats de curatelle.

Concernant le Canton du Jura, PSAJ a continué de jouer un rôle central dans la mise en place du Réseau d'information et d'orientation (RIO) lié à la PMS. Une association a été créée en novembre 2018 et nous avons concrètement commencé le travail en mars 2019 avec l'engagement d'une de nos assistantes sociales à 30% dans ce projet pilote. En collaboration avec la Fondation O2 chargée de la prévention santé dans le Jura, nous avons poursuivi le programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym l'équilibre, Domigym, tables d'hôtes et repas à domicile et nous avons été associés à un nouveau projet intitulé Parachutes, également destiné à renforcer la logique de réseau dans la prévention des chutes.

Des négociations ont été initiées avec le Service de l'action sociale de la RCJU pour le prochain contrat de prestations qui était prévu pour les années 2020-2022. L'enjeu se situe dans une meilleure valorisation des prestations sociales de PSAJ (qui permettent notamment d'éviter la mise en place de mandats de curatelle, coûteux pour la collectivité publique) et une meilleure reconnaissance du caractère de prestation d'intérêt général de notre secteur repas. Malgré un dossier solide et bien documenté déposé en mai, la réponse de la RCJU n'est arrivée que le 16 décembre, soit après le vote de notre budget 2020 ! La RCJU a décidé de reconduire l'enveloppe budgétaire de ces dernières années pour 2020 et souhaite préparer un nouveau contrat de prestations de 3 ans pour 2021-2023.



Dans le Canton de Neuchâtel, en collaboration avec le Service de la Santé publique chargé de la prévention santé, nous avons aussi poursuivi le programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym, tables d'hôtes et repas à domicile. Le même Service a souhaité nous associer à un nouveau projet sur l'isolement social, mais sans qu'un contrat de collaboration clair n'ait été établi.

Des négociations ont également été poursuivies avec le Service de l'Action sociale du canton de Neuchâtel (SASO) pour le prochain contrat de prestations 2020 avec les mêmes enjeux, à savoir une meilleure valorisation des prestations sociales de PSAJ qui permettent notamment d'éviter la mise en place de mandats de curatelle, coûteux pour la collectivité publique. Dans la mesure où le SASO peinait à nous répondre, nous nous sommes approchés du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) pour estimer le coût que pourrait représenter pour l'État la reprise des dossiers suivis par PSAJ sous forme de curatelles d'accompagnement. Nous avons déposé un dossier auprès du SASO dans les délais convenus ; sans réponse, nous avons activé nos réseaux politiques qui ont permis que soit porté au budget 2020 un financement extraordinaire de Fr. 75'000.-, assorti d'un autre financement extraordinaire de Fr. 75'000.- pour les comptes 2019. Le dossier reste ouvert pour ce qui concerne le budget 2021.

Avec NOMAD, notre partenaire et mandant pour les repas à domicile dans le canton de NE, nous avons également élaboré un dossier pour permettre une meilleure reconnaissance du caractère de prestation d'intérêt général de notre secteur repas. Nous avons pu obtenir de NOMAD une augmentation de l'enveloppe budgétaire de Fr. 35'000.- pour 2020.

#### **D. Buts fixés pour l'exercice 2019 et description des mesures prises pour les atteindre**

L'exercice 2019 a permis d'atteindre les buts principaux que le Conseil avait fixés à la direction, à savoir d'obtenir le soutien financier des Cantons rendu nécessaire par le retrait progressif de l'OFAS du financement de certaines prestations. Le résultat financier est dès lors sensiblement meilleur que ce que le budget prévoyait.

Fait à Neuchâtel et Delémont, le 25 février 2020

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN



François Dubois  
Directeur